

Séance du **24 juin 2021**

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

Rapport sur « Pour une sortie de la Ville de Vevey du Réseau REVE dès le 1er janvier 2022 et création de son propre réseau d'accueil de jour des enfants » (2021/P23)

Rapporteur : Mme Sarah Dohr

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis n° 23/2021 du 17 mai 2021, concernant « Pour une sortie de la Ville de Vevey du réseau REVE dès le 01.01.2022 et création de son propre réseau d'accueil de jour des enfants. Demande d'un crédit de CHF 50'000.- TTC pour exécuter toutes les démarches liées à la création d'un nouveau réseau veveysan d'accueil de jour des enfants »,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre de jour,

d é c i d e

1. d'autoriser la Ville de Vevey à sortir du Réseau REVE pour le 31.12.2021 ;
2. de charger la Municipalité de notifier cette décision au Comité de l'ARAS Riviera et au Conseil du Réseau REVE avant le 30.06.2021 ;
3. de valider le principe de la création d'un réseau veveysan d'accueil de jour des enfants qui fera l'objet d'un projet à soumettre au Conseil communal dans le 2^e semestre 2021 ;
4. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de CHF 50'000.- TTC pour exécuter les démarches liées aux décisions ci-dessus.
5. d'autoriser le Municipalité de Vevey à sursoir à cette décision si elle obtient les garanties nécessaires quant à l'ouverture rapide de places d'accueil préscolaires dans les communes du Cercle, sans augmentation de la participation parentale.

Ainsi délibéré en séance du **24 juin 2021**.

Adopté tel qu'amendé à une très large majorité (quatre avis contraires et quatre abstentions).

Pour extrait conforme le 25 juin 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente



Sophie Métraux



la Secrétaire



Carole Dind